



**C'est par un communiqué publié le mercredi 18 avril que Thomas Owona Assoumou a démenti toute fermeture de l'aéroport internationale de Douala**

Le communiqué de Thomas Oxona Assoumou, Directeur des Aéroports du Cameroun (ADC) précise plutôt que l'audit de l'organisation de l'aviation Civile internationale (OACI) à l'Aéroport de Douala aura lieu le 22 avril 2018.

Ledit communiqué indique également que l'audit de l'OACI diligenté par l'Autorité Aéronautique a débuté le mercredi 18 avril avec l'Aéroport internationale de Yaoundé Nsimalen.

Cette mission, apprend-on du communiqué, s'inscrit dans le cadre de son programme surveillance universelle des États membres dans la mise en œuvre des mesures de sûreté.



DIRECTION GENERALE

18 AVR 2018

## COMMUNIQUE RADIO – PRESSE

Des informations circulent dans certains journaux et télévisions, relayées par les réseaux sociaux faisant état d'un audit de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale recommandant la fermeture de l'Aéroport International de Douala.

Les mêmes sources affirment par ailleurs, que le prêt obtenu auprès de l'Agence Française de Développement pour la réhabilitation de l'Aéroport International de Douala n'aurait pas été utilisé à cette fin.

La Direction Générale de ADC S.A. tient à informer l'opinion publique de ce qui suit :

- L'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) est en mission d'audit de sûreté dans les aéroports de Yaoundé-Nsimalen et Douala, sous l'égide de l'Autorité Aéronautique, dans le cadre de son programme de surveillance universelle des Etats membres dans la mise en œuvre des mesures de sûreté.

Pour le cas d'espèce, il s'agit d'un audit de suivi des actions correctrices de la mission réalisée en 2015 par l'OACI.

Le programme de la mission se décline de la manière suivante :

Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen : du 18 au 21 avril 2018

Aéroport International de Douala : du 22 au 27 Avril 2018.

- La Société ADC S.A. a obtenu en 2015, un prêt NON SOUVERAIN de 46 millions d'Euros auprès de l'Agence Française de Développement, pour le financement du projet de modernisation de l'aéroport international de Douala. Ce projet comporte deux composantes :

**La première composante** était consacrée à la réhabilitation des chaussées aéronautiques dont les travaux ont été entièrement réalisés en 2016.

**La deuxième composante** concerne la rénovation et la reconfiguration de l'aérogare passagers. Au stade actuel, le dossier de consultation d'entreprises a été transmis à l'Agence Française de Développement pour l'obtention de son avis de non objection, préalablement au lancement de l'appel d'offres international restreint prévu avant la fin du mois d'Avril 2018.



Le Directeur Général,

Thomas Orona Nsimou